CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E211163** **VALABLE JUSQU'AU** **07/07/2027**

ÉDITÉ LE 20/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/03/2025

Raison sociale : ART TECH TOIT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 17/03/2025

Capital : 2 000

ZA DE KERNEVEZ
23 RUE NOBEL
29000 QUIMPER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC QUIMPER

Siret : 941 960 437 00015

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 585760700168

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000022186589604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000022186589604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 02 30 99 91 76 **Fax :**

Portable : 06 71 03 80 70

Responsabilité légale :
LAFLEUR EVELYNE PRÉSIDENT / LAFLEUR GUILLAUME DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : arttechtoit.fr

E-mail : artechtoit@gmail.com

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 223 064 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3132 PROB	Ardoises (Technicité confirmée)	2	08/07/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/07/2026 12:06

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E211163** **VALABLE JUSQU'AU** **07/07/2027**

ÉDITÉ LE **20/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/03/2025
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 17/03/2025
Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC QUIMPER

Siret : **941 960 437 00015**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 585760700168

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000022186589604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000022186589604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **ART TECH TOIT**

ZA DE KERNEVEZ
23 RUE NOBEL
29000 QUIMPER

Téléphone : 02 30 99 91 76 **Fax :**
Portable : 06 71 03 80 70

Site Internet : arttechtoit.fr
E-mail : artechtoit@gmail.com

Responsabilité légale :
LAFLEUR EVELYNE PRÉSIDENT / LAFLEUR GUILLAUME DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132 PROB	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	08/07/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	08/07/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	08/07/2026
o Isolation des murs par l'extérieur	08/07/2026
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	08/07/2026
o Isolation des combles perdus	08/07/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/07/2026 12:06

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.